

Décision

Générale

colonial

Décision n° 804 nommant le gendarme nommant le Charenton (Jean) comme Commissaire de police du Bender en remplacement du gendarme Grimmer (Lucien).

n° 804

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 juillet 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Chârenton (Jean), précédemment en service à la brigade de gendarmerie de Djibouti, est nommé Commissaire de police du Bender à compter du 1er août 1952 en remplacement du gendarme Grimmer (Lucien) appelé à d'autres fonctions.